La Gazette de l'Ostal du Lac
FEVRIER 2020

Pour cette couverture, les rédacteurs de l'Ostal ont choisi de vous présenter deux de nos artistes.

Monsieur Bruno TOSELLI, comme Astérix est tombé dans la potion magique dès sa naissance. En effet, son père est un céramiste, grand passionné par la peinture, tout comme sa sœur Cécile.

Madame Christiane JEANJEAN s'est initiée à la peinture plus tard. Contrairement à Bruno, inspirée par la peinture surréaliste, notamment les œuvres de Miro. Les peintures de Mme JEANJEAN s'associent au mouvement, Impressionnisme, Manet, Monet, Renoir….

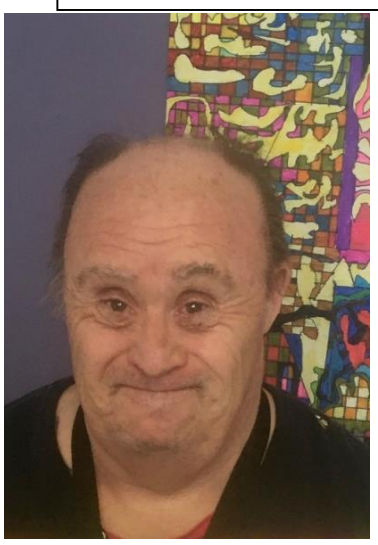

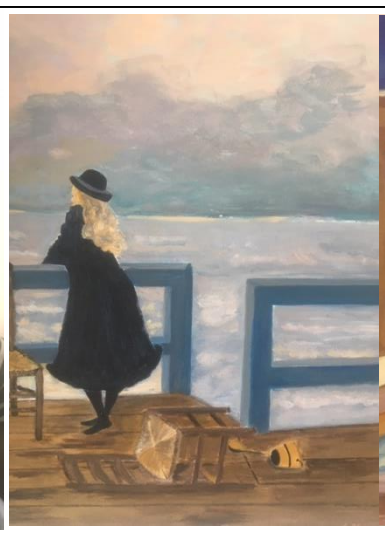

« Le Repas des Aînés » a eu lieu le dimanche 26 janvier 2020 à la Salle Marceau Crespin, décorée élégamment pour l'occasion. Depuis plusieurs années, la ville du Crès organise cet évènement festif très attendu, qui s'inscrit aussi dans la lutte contre l'isolement des Seniors. Comme tous les Seniors du Crès, nous avons reçu l'invitation. Nous avons adoré : un bon repas, une ambiance festive. Ce fut l'occasion de rire et danser, notamment avec Pascal, le Directeur ; Maëlle (AMP), Fatima (ASH) et Manu (Animateur).

Depuis le début du mois, l'EHPAD l'Ostal du Lac a fait l'acquisition d'un KANGOO RENAULT TECH, permettant les sorties avec les résidents à mobilité réduite.

ALBUM PHOTOS DU MOIS DE JANVIER 2020

Mr Pierre BONNAL, Maire du Crès et Mme Di Grazia, Adjointe à la solidarité et aux affaires sociales ;

Entrée

Fondant aux deux saumons, fraîcheur de légumes, vinaigrette à l'oeuf et gaufrette croustillante

Plats

Saumonette en matelote façon Sétoise, pommes vapeur persillées et poireaux vinaigrette

Ballotine de volaille aux saveurs de morilles, sauce au muscat, gâteau de pomme de terre aux herbes, salsifis au jus de viande

Fromages

Brie de Normandie, marmelade de pommes, salade et graines torréfiées

Dessert

Royal au chocolat, sauce vanillée et éclats d'amandes caramélisées

Café & mignardises

Toute l'équipe de Professionnels de l'Ostal du Lac, Mr Segault (directeur), Mr et Mme Garnier, Mme Rauzier, Mme Bertrand et Mme Martinez tiennent à remercier Mr Le Maire, le C.C.A.S, le traiteur ainsi que l'équipe d'animation pour cette superbe journée où le plaisir des yeux et celui de l'estomac furent rassasiés !!! Un Grand Merci et à l'année prochaine !!!

<u>LE MARDI 28 JANVIER</u> : LE DUO NOSTALGIE a enchanté une fois de plus nos résidents

ET ENCORE UN EXCELLENT ANNIVERSAIRE À : (de gauche à droite) :

Mr BELOT, Mr LABONNE, Mme CAPELA, Mme BELLIL et Mme HELLION

ACTIVITÉS PHARES DU MOIS DE FÈVRIER :

RÉUNION AVEC LES RÉSIDENTS ET LES ANIMATEURS

Tous les mardis à 17H.

<u>LOTOS</u> : les mardis 4 et 18 Février à 14h30

<u>REMUE-MÉNINGE</u> : le lundi 3 et 17 Février à 10h30,

Groupe Jaune

<u>GYMNASTIQUE DOUCE</u> :

Tous les mercredis et jeudis tous les quinze jours à 10H30.

<u>LECTURE DU JOURNAL</u> : tous les dimanches et lundis à 10h30

Médiathèque tous les Mardis à 10H30 et Jeudis à 14H30

<u>REPAS THÈRAPEUTIQUE</u> : « THÈME RACLETTE MIXÈ A L'ÈTAGE »

Le Jeudi 6 Février à 12 H.

Le Jeudi 6 Février à 9H30 : EVEIL MATERNEL

Mercredi 19 Février : Journée Gâteaux avec le Centre de Loisirs

Le Mardi 25 Février : Danse Folklorique « La Bourrée Del Clapas »

<u>FÊTE DES ANNIVERSAIRES</u> : le Jeudi 27 Février à 16h.

LES PRODUITS D'ENTRETIEN D'AUTREFOIS RACONTÉ PAR NOS RÉSIDENTS

A l'époque de nos grands-mères, à la maison tout était très propre, quand on rentrait, on devait mettre les patins pour marcher dans la maison pour éviter d'abîmer et salir les sols. Ça sentait l'encaustique c'est-à-dire la cire pour les meubles. Chez nos anciens, il y avait le souci de faire durer et de garder le plus longtemps possible les choses en bon état.

_ Les casseroles étaient suspendues car l'une sur l'autre cela les rayaient, dit Mme RAUZIER.

_ La vaisselle se lavait avec des cristaux de soude, dit Mme JEANJEAN.

_ Chez nous !!! Nous faisions la vaisselle avec un chiffon mouillé au savon de Marseille, reprend Mme RAUZIER.

_ Nous faisions la vaisselle à l'eau de javel, s'accordent à dire Mr BELOT et Mr TOSELLI.

_ Maintenant, il nettoie les toilettes avec des bombes, dit Mme BERTRAND.

_ Aviez-vous du papier toilette ? Demande Christelle.

_ Non, nous n'avions pas de papier toilette, on se servait des feuilles de papier journal, répondent-ils.

LES TRUCS

DE GRAND-MÈRE

Utilisé l'ammoniaque pour nettoyer les vitres, l'extérieur du frigo.

Les cristaux de soude pour la vaisselle et déboucher les éviers

_ Ah !!! Oui, il y avait un crochet en fil de fer pour accrocher le journal, moi j'habitais en ville, on avait un WC par étage sauf les riches qui avait un WC dans leur appartement. On avait une clef pour ne pas que les personnes extérieures viennent dans nos toilettes, raconte Mme BORDES.

_ Nos toilettes étaient dans la cours, à la Turque, avec deux pavés pour les pieds et le trou, explique Mme BERTRAND.

_ Il y avait aussi les pots de chambre en porcelaine pour les riches et en fer blanc pour les pauvres, dit Mme BORDES.

_ Les toilettes, nous c'était derrière les écuries, dit Mr BELOT.

_ Nous avions une bassine trouée, dit Mr TOSELLI.

_ Il y avait des toilettes à l'intérieur et à l'extérieur de la maison qui s'évacuaient dans la vallée, raconte à tour de rôle Mme DELMAS et sa fille.

_ Donc il y avait des tomates et des poivrons qui poussaient à côté des toilettes, raconte avec beaucoup d'humour Mme BORDES.

_ On nettoyait les toilettes avec du grésil, c'était un désinfectant liquide noir qui sentait fort, dit Mme LASBAX, la fille de Mme DELMAS.

_ Ah !!! Oui, c'est vrai !! Répond Mr BELOT.

Cet atelier a été mené sous forme de discussion avec la participation de Mme JEANJEAN, Mr BELOT, Mr TOSELLI, Mme BERTRAND, Mme RAUZIER et Mme DELMAS.

LES MUNICIPALES, AURONT LIEU LES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2020.

Lorsque nous nous sommes réunis afin de travailler sur la gazette, les rédacteurs ont souhaité parler des élections municipales. De nombreuses questions restent à approfondir.
Quelles sont les missions du Maire ? Qui peut devenir Maire ? Combien gagne-t-il ? Qui se présente sur Le Crès ?
Afin de répondre au mieux à la dernière question, la gazette de mars sera consacrée aux élections. Nous vous proposerons un article sur les deux candidats qui se présentent sur la commune du Crès. Celui-ci sera suivi d'ateliers supervisés par Niel et Manu.

La France a un président, la commune a un Maire, qui est élu par les habitants tous les 6 ans. Ces prochaines élections, qu'on appelle **les municipales, auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.**
Pour voter, il faut avoir au moins 18 ans, être inscrit sur les listes électorales de la commune et venir avec sa carte d'électeur et sa carte d'identité. A noter : le Maire est l'élu préféré des Français car c'est aussi le plus proche.
Depuis l'année dernière, les personnes sous tutelles peuvent également aller voter.

A quoi sert le Maire ?
Le ou la Maire dirige la commune (il y en avait 34.979 au 1er janvier 2019), mais il n'est pas tout seul. Il est aidé par des conseillers municipaux, dont ses adjoints qui se répartissent des tâches : les routes, l'école, la petite enfance, l'économie, les associations, la propreté, l'environnement... Ils sont plus ou moins nombreux selon la taille de la commune. Ce que peut décider un Maire (selon l'argent qu'il a) avec l'accord du conseil municipal : réparer un trottoir, organiser un festival de théâtre, acheter du matériel pour l'école, donner de l'argent aux associations, rénover la bibliothèque, construire une crèche, une aire de jeux, prendre un arrêté pour interdire de tondre sa pelouse le dimanche matin... Il célèbre aussi les mariages, signe les autorisations pour construire une maison, un garage... Il assure la sécurité des habitants : c'est lui qui organise les secours en cas d'inondation ou d'incendie. Il représente l'Etat et doit faire appliquer les lois de son pays. Il est aussi responsable du recensement (quand on compte les habitants). A la mairie (ou hôtel-de-ville), on annonce aussi les naissances et les décès. Il prend des décisions aussi sur la circulation et le stationnement des voitures.

D'où vient l'argent de la commune ?
Les habitants d'une commune paient des impôts. Cet argent sert à financer en partie le transport scolaire, les cantines, les écoles, le nettoyage des routes... L'Etat donne aussi de l'argent. Certaines communes empruntent également.
Qui peut devenir Maire ? Pour devenir maire de sa commune, il faut être un homme ou une femme âgé(e) d'au moins 18 ans au premier jour du scrutin et être inscrit sur les listes électorales de la commune. Il faut aussi avoir du temps à donner pour les autres et trouver des personnes pour construire une liste électorale.
Il est payé, le maire ? On parle d'indemnités. Plus la commune est grande (et donc la charge de travail), plus le maire perçoit une somme. Cela va de 661 euros (bruts) pour les maires des petites communes (moins de 500 habitants) à 5.640 euros (bruts) pour les maires des communes de plus de 100.000 habitants.

Des enfants, conseillers municipaux ?
Certaines villes mettent en place des conseils municipaux d'enfants ou de jeunes, chargés de réfléchir, de proposer des idées et de monter des projets. Un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la vie démocratique ! Il faut se renseigner auprès des mairies pour savoir si votre commune a mis en place un conseil municipal de jeunes. D'ailleurs ce comité est existant sur notre commune du Crès.
C'est avant tout un lieu d'écoute. Le Conseil Municipal des Jeunes représente les jeunes du village des classes de CM1 à la seconde